

WWeitbruch

Magazine d'information communal

N° 15 • DÉCEMBRE 2022



*Douce et belle fête de Noël !
Prenez bien soin de vous et de vos proches.
Que 2023 nous fasse retrouver la joie du vivre ensemble !*

Calendrier 2023 des manifestations

JANVIER

- Vendredi 6** **Tournoi de belote**
Football Club de Weitbruch au Millenium
- Vendredi 27** **Théâtre**
Samedi 28 Société d'Éducation Populaire au foyer St Gall
- Dimanche 29** **Fête du poulet rôti**
Société d'Aviculture au Millenium

FÉVRIER

- Samedi 4** **Théâtre**
Dimanche 5 Société d'Éducation Populaire au foyer St Gall
- Dimanche 12** **Déjeuner dansant ou vente à emporter**
Football Club de Weitbruch au Millenium
- Dimanche 19** **Baেকেofe à emporter**
Société d'Education Populaire au foyer St Gall

MARS

- Dimanche 5** **Après-midi Jeux en famille**
AGF au Millenium
- Samedi 11** **Concert**
Dimanche 12 Patch'Voices au Millenium
- Samedi 18** **Nettoyage de printemps**
Commune de Weitbruch au Millenium
- Dimanche 19** **Bourse aux vêtements et jouets**
Association Triangle d'Afrique au Millenium
- Samedi 25** **Witz Owe**
Football Club de Weitbruch - Espace L. SPECHT

AVRIL

- Dimanche 2** **Fête Paroissiale**
Paroisse Catholique St Gall au Millenium
- Dimanche 16** **Marché aux Poussins**
Société d'Aviculture au foyer avicole
- Samedi 22** **Dîner dansant avec l'orchestre « Les Koïs »**
ASC Gallia au Millenium

MAI

- Dimanche 14** **Concours de pêche**
Association de Pêche et de Pisciculture à l'étang de pêche
- Dimanche 21** **Matinée de pêche après concours**
Association de Pêche et de Pisciculture à l'étang de pêche
- Samedi 27** **Kermesse**
École maternelle & WAPAMA au Millenium
- Samedi 27** **Tournoi des Jeunes et de sixte**
Dimanche 28 Football Club Weitbruch - Espace L. SPECHT

JUIN

- Vendredi 2** **Fête scolaire**
École élémentaire Uuiccobrocho au Millenium
- Dimanche 18** **2ème Concours de pêche**
Association de Pêche et Pisciculture à l'étang de pêche
- Mercredi 21** **Fête de la musique**
Société d'Éducation populaire & Commune de Weitbruch au Millenium
- Dimanche 25** **Marche d'été 10 km**
ASC Gallia sur le ban communal et au hall Gallia

JUILLET

- Du Vendredi 7 au mercredi 19** **Tournoi Open de Tennis**
ASC La Garance à l'Espace Sports et Loisirs « Strieth »
- Jeudi 13** **Bal populaire de la Fête Nationale**
Football Club de Weitbruch au Millenium
- Dimanche 23** **Sangler à la broche**
Association de Pêche et de Pisciculture à l'étang de pêche

SEPTEMBRE

- Dimanche 10** **Messti et fête des rues**
Football Club de Weitbruch - Espace Sports et Loisirs « Strieth » et Millenium
- Dimanche 17** **Randonnée « Fête du cheval »**
Société Hippique Rurale à la carrière et à l'abri de la SHR
- Samedi 23** **Fête de la Bière**
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers au Millenium
- Samedi 30** **Soirée années 80**
Association Triangle d'Afrique au Millenium

OCTOBRE

- Du Lundi 2 au Vendredi 6** **Semaine lecture**
École élémentaire Uuiccobrocho au Millenium
- Dimanche 8** **Fête de l'Amitié - repas à emporter**
Société d'Éducation Populaire au Foyer St Gall
- Samedi 14** **« Kesselfleisch »**
Association Pêche et Pisciculture au Millenium
- Samedi 21** **Repas - spectacle**
ASC La Garance au Millenium
- Samedi 28** **Exposition d'oiseaux exotiques**
Dimanche 29 Perroquet Club Nord Alsace au Millenium

NOVEMBRE

- Samedi 4** **Exposition d'Aviculture**
Dimanche 5 Société d'Aviculture au foyer avicole
- Samedi 11 et Dimanche 12** **Exposition**
Association d'Archéologie et d'Histoire de Weitbruch au Millenium

DÉCEMBRE

- Dimanche 3** **Fête de l'Avent**
Paroisse Protestante au Millenium
- Dimanche 10** **Fête des Seniors 2023**
Commune de Weitbruch au Millenium
- Samedi 16** **Fête de Noël des Jeunes**
Football Club de Weitbruch au Millenium
- Dimanche 17** **Fête de Noël des enfants**
Paroisse Protestante à l'église
- Dimanche 31** **Soirée Saint Sylvestre**
ASC Gallia au Millenium



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyennes et concitoyens,
Ce bulletin communal annonce le temps des fêtes en cette fin d'année 2022 et nous permet de communiquer sur ce qui a été réalisé.

Dans l'espoir que la crise sanitaire soit derrière nous, une incertitude persiste sur la vie économique et l'environnement.

Nous devons tous prendre en compte ces nouvelles contraintes et nous adapter à celles-ci dans l'intérêt de nos enfants. Les ressources de notre planète ne sont pas renouvelables indéfiniment, consommons intelligemment et durablement.

Le jour de dépassement, jour à partir duquel l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de produire en un an, est chaque année plus précoce.

Prenons garde à la gestion de l'eau, évitons l'imperméabilisation excessive des sols et augmentons la plantation d'arbres dans notre commune là où c'est possible.

Ce bulletin évoquera aussi les projets futurs, en prenant en compte nos possibilités financières.

Avec mes collègues élus ainsi que l'ensemble du personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année avec vos proches. Que 2023 vous procure santé, bonheur et prospérité et que le mot fraternité revienne dans notre quotidien pour mieux vivre ensemble.

Ich wensch eich e scheeni Wihnächte ùn e glickliches Nejes Johr, ùn bliva gsund !

Bonne lecture,

Damien HENRION,
maire

SOMMAIRE

CALENDRIER 2023

2

ÉDITORIAL

3

VIE ÉCONOMIQUE

4

VIE COMMUNALE

6

VIE SCOLAIRE

18

VIE PRATIQUE

24

VIE INTERCOMMUNALE

28

ÉTAT CIVIL

30

Magazine d'information
de la Commune
de Weitbruch

Directeur de publication : Damien Henrion
Comité de rédaction

et crédits photographiques :

Jean-Marc SUSS, Angèle GELDREICH, Jean-Claude KREBS, Stéphanie MERCKLING, Esther MERINO, Mathieu SCHNEIDER, Germain WOLFF, Philippe SPITZ, Brigitte STEINMETZ, Martine REINHARDT, Marie-Thérèse WEISBECKER.

Ont collaboré à ce numéro : Anne DUCHMANN, Gaëlle VINOT, Tania HOERNEL, Jeannine DIETZ
© Madeos images - www.madeos-images.com.

Conception graphique & impression :
Atelier du SEL - Berstheim

Ce magazine est imprimé en France (67)
sur du papier sans chlore certifié FSC

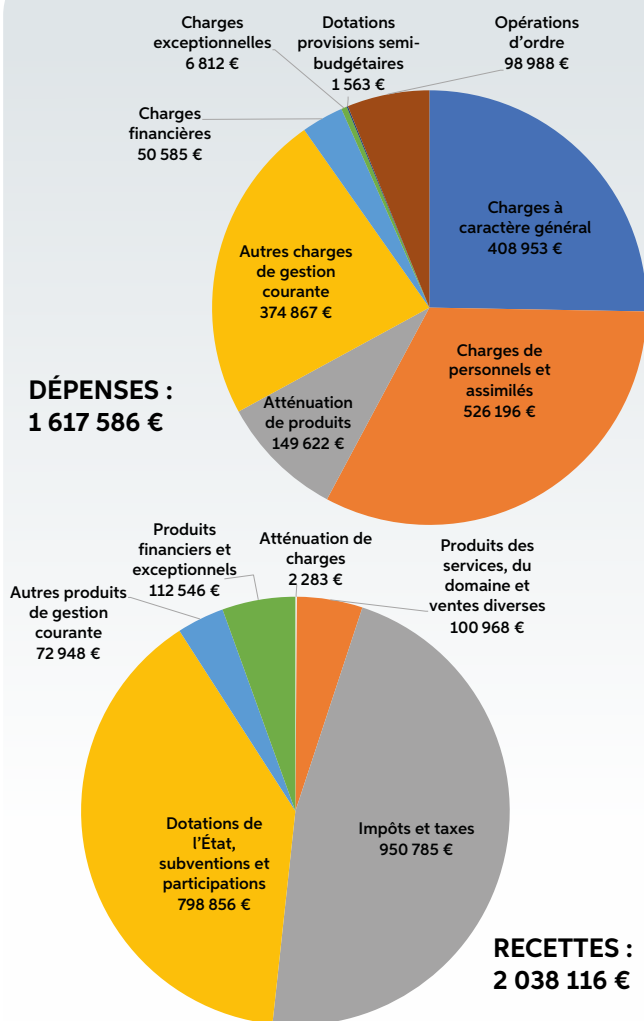
issu de sources responsables
Dépôt légal : Décembre 2022



Félicitations et Grand Merci
aux enfants de l'école maternelle
pour la décoration
du sapin de la Mairie

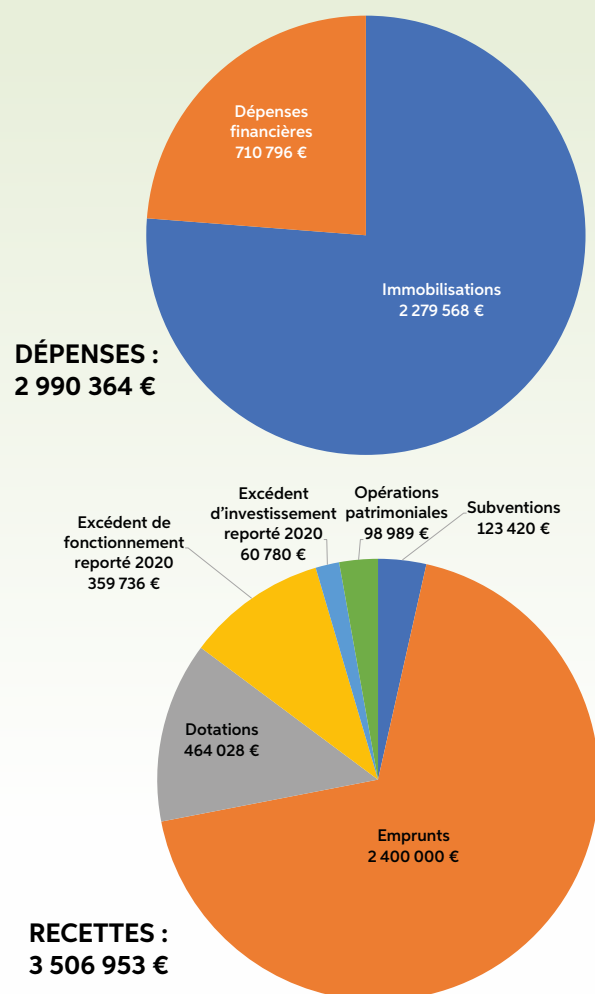
Le Compte Administratif 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Excédent de fonctionnement : 420 530 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



Excédent d'investissement : 516 589 €
Excédent global en 2021 : 937 119 €

Principales décisions du conseil municipal

Décembre 2021 – novembre 2022

Finances



- Débat d'orientation budgétaire
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021
- Affectation du résultat de 2021
- Vote du budget primitif 2022
- Vote des taux des taxes locales
- Vote du taux de la taxe d'aménagement
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties – limitation de l'exonération à 50 % sur deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 500.000 €
- Souscription d'un crédit relais pour les nouvelles installations footballistiques d'un montant de 900.000 €
- Passage à l'instruction budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023
- Mesures d'économies d'énergie : extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00

Nouvelles installations footballistiques à l'Espace Strieth



- Dénomination : Espace footballistique – Léonard SPECHT
- Validation de plusieurs avenants aux marchés publics
- Signature d'une convention avec la Ligue du Grand Est de Football

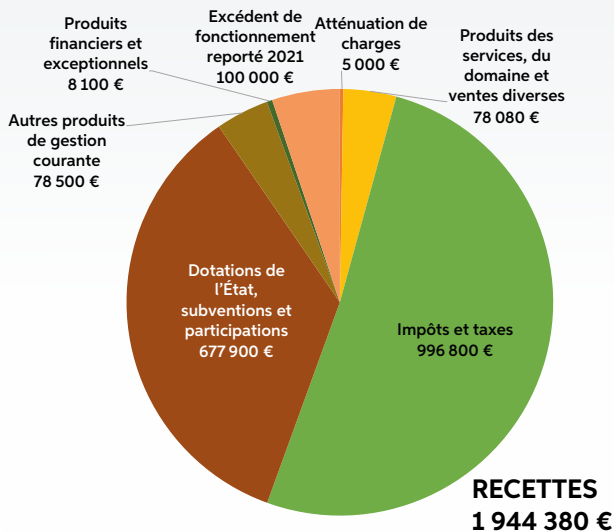
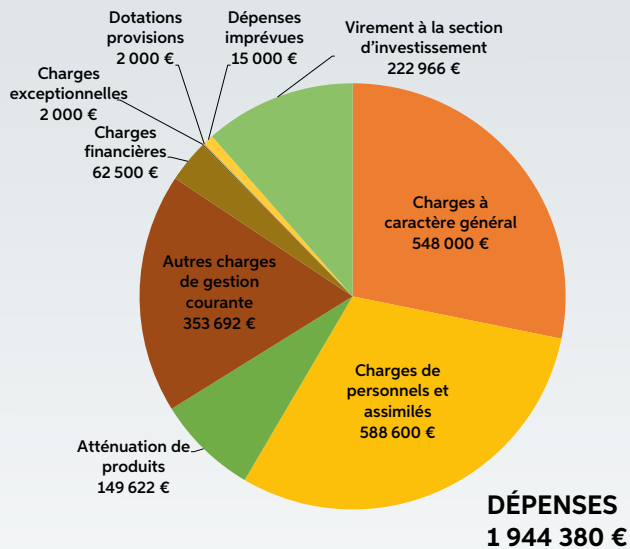
Urbanisme



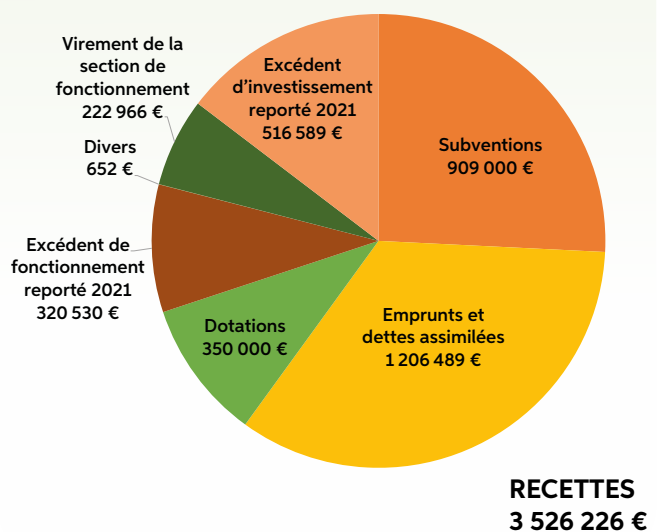
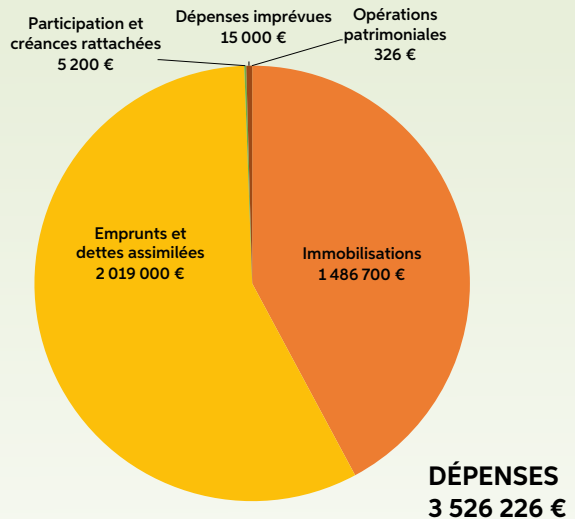
- Aménagement foncier – commission intercommunale d'aménagement foncier de Gries et de Weitbruch – élection des représentants des propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune : 2 titulaires et 1 suppléant
- Convention avec l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour lui confier la mission de conformité et le contrôle de l'application du droit des sols
- Voirie – rétrocession à la commune de terrain pour l'aménagement du parking et des trottoirs dans la rue de l'Eglise, à l'euro symbolique

Le Budget Primitif 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



Ressources humaines

- Création de deux postes de contrats aidés au service technique
- Recrutement d'un adjoint technique suite au départ d'un agent technique
- Création d'un poste de technicien dans le cadre d'une promotion interne
- Mise en place du compte épargne temps
- Convention avec l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour la mission PAIE
- Motion pour défendre le droit local

Conseillers municipaux

- Installation d'une conseillère municipale suite à une démission

Intercommunalité

- Transfert de compétence à la CCBZ « École de musique intercommunale »
- Demande à la CCBZ de versement du fonds de concours pour les travaux de réfection des sanitaires au hall Gallia
- Signature de l'avenant n°2 de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et la CCBZ

Environnement

- Forêt : approbation du programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour 2022
- Chasse – validation de deux nouveaux membres de l'Association de chasse Geudertheim – Weitbruch, locataire des lots de chasse 1 et 2
- Environnement – création d'un parc arboré

Patrimoine

- Patrimoine – l'ancienne école 6 rue de Brumath, signature de mandat simple de vente avec des agences immobilières
- Équipement sportif : hall Gallia – réfection des sanitaires

**Extinction de
l'éclairage public
de 23h00 à 5h00
à compter du
1^{er} décembre 2022**

Toutes les délibérations sont disponibles sur le site de la commune
www.weitbruch.fr



Inauguration des nouvelles installations footballistiques Léonard SPECHT

Par une belle journée ensoleillée, le maire Damien HENRION, a inauguré le samedi 23 juillet les nouvelles installations footballistiques Léonard SPECHT, en présence de Madame et Messieurs Christian MICHALACK sous-préfet de l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg, Vincent THIEBAUT député, Claude KERN sénateur et conseiller régional Grand Est, Étienne WOLF conseiller d'Alsace, Denis RIEDINGER président de la Communauté de communes de la Basse Zorn, Albert GEMMRICH président de la Ligue Grand Est, Caroline DEUBEL vice-présidente du district d'Alsace, Marc KELLER, président du Racing Club de Strasbourg et de Léonard SPECHT, président des associations du RCS et de ses anciens joueurs.

Ces personnalités, tour à tour, ont fait l'éloge des nouvelles infrastructures en y ajoutant les valeurs véhiculées par ce sport, à savoir le collectif, la solidarité et la persévérance récompensée par de fortes émotions en cas de victoire.



Palmarès sportif de Léonard Specht

Ancien joueur international, originaire de Mommenheim

- 1972-1982 et 1987-1989 : au Racing Club de Strasbourg
- 1982-1987 : chez les Girondins de Bordeaux
- 4 fois champion de France de D1
- 2 fois vainqueur de la coupe de France
- président des associations du RCS et de ses anciens joueurs





Dans la défaite, il faut retrouver la force et effectuer les efforts pour renouer avec la réussite.

Le lancement du projet a été validé par le conseil municipal en juin 2018 sous le mandat du maire Fernand Helmer. Les travaux ont démarré au printemps 2020 sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecte BAUSSAN-PALANCHE. Pour répondre au mieux à la demande sportive, le club a toujours été associé à l'élaboration du projet et aux décisions prises.

La période de travaux a connu la crise Covid avec toutes ses contraintes (retard de chantier, pénurie de matériaux). Pas moins de 95 réunions de chantier auxquelles ont assisté Damien HENRION, le maire, Mme Angèle GELDREICH, adjointe travaux et M. Jean-Claude KREBS, adjoint environnement. Pour l'anecdote, adepte du vélo, M. Baussan a pédalé 1000 km pour être présent à ces réunions. Les services technique et administratif ont également été très sollicités durant cette période.

Le nouveau complexe comprend un terrain d'honneur naturel, un terrain synthétique permettant un entraînement même en hiver et un bâtiment abritant club-house, vestiaires et locaux techniques. Le coût total de l'opération s'élève à 4 217 736€ HT. Le montant des travaux se trouve dans le tableau ci-joint. Différentes subventions d'un total de 685 000€ ont permis de réduire la facture. (voir le détail dans le tableau). Les représentants des différentes institutions (l'État, la Collectivité européenne d'Alsace, la Ligue et la CCBZ) ont été remerciés pour leur partenariat financier.

Le ruban inaugural a été coupé en présence de jeunes footballeurs avant que le totem Léonard





SPECHT ne soit dévoilé affichant son beau palmarès sportif. Léonard SPECHT a précisé que grâce aux valeurs du foot et du sport, le rêve devient réalisable en étant respectueux et en faisant des efforts.

Une haie d'honneur des jeunes du club a accompagné les invités jusqu'à l'entrée du clubhouse où la plaque d'inauguration a été officialisée.

Avant de partager le verre de l'amitié dans une belle ambiance conviviale, les personnalités ont pu visiter et apprécier les installations sportives. Marc KELLER a souligné que « pour donner la chance à des jeunes de devenir « pro », il faut des installations ».

Des manifestations sportives mettant en avant le ballon rond se sont déroulées tout le week-end. Tout le club était mobilisé pour la réussite de cet événement. Dans son intervention, Damien Henrion a eu le plaisir de remettre à M. Pierre Zipper, président du club la médaille de reconnaissance communale pour son engagement de 39 années au club de football de Weitbruch.

La commune met à disposition du club un bel outil sportif, dont il faudra prendre soin, afin que les jeunes et moins jeunes puissent pratiquer leur sport favori et porter haut les couleurs de leur village. Et peut-être un futur Mbappé Weitbruchois ! » Tel était le vœu du maire.



Histoire du club : ses présidents

« C'est le 19 septembre 1935 que le football club de Weitbruch a vu le jour. Son premier président fut M. Charles MULLER et le premier comité comptait 12 membres. Le club s'affilia à la ligue d'Alsace le 1^{er} mai 1936. Hélas très vite le club fut pris dans les affres de la seconde guerre mondiale et dut mettre ses activités en sommeil, durant cette période dramatique, il perdit 9 de ses membres disparus au champ d'honneur ! En 1946 le club reprend vie sous les présidences de M. Eugène KLECK et de M. Joseph PHILLIPS. Puis entre 1951 et 1961 sept présidents se succédèrent avant l'avènement d'une ère de grande stabilité avec l'arrivée au poste de Président de M. Georges KREBS qui de 1961 à 1972 impulsa la construction du premier club-house et réalisa l'installation du premier éclairage nocturne chose qui à l'époque, était très rare dans le secteur ! Puis arriva M. Charles MATZ qui de 1972 à 1986 doubla la surface du club-house et des vestiaires et fit procéder en 1980 à la réfection totale de l'aire de jeu. En 1984 furent également construits des blocs sanitaires et un abri couvert pour les spectateurs.

En 1986 Paul KOBI prit la présidence, portant en particulier ses efforts envers la jeunesse avec la relance de la section des jeunes qui depuis n'a jamais cessé de s'agrandir. Hélas les infrastructures devenaient trop petites face au développement constant du nombre de licenciés.

En juin 2000 M. Jacques SCHEIBEL prit la présidence. Durant son court mandat de 16 mois plusieurs manifestations importantes furent organisées et en particulier le premier dîner dansant qui réunit 530 personnes dans la nouvelle salle du millénium fraîchement inaugurée. Enfin depuis 2001 c'est à moi (Pierre ZIPPER) que revient de présider notre club.

87 années se sont ainsi écoulées depuis sa création, 87 années ou malgré la guerre, malgré les crises économiques puis sanitaires, le club a su faire face avec abnégation à chaque nouvelle donne et c'est pour cela qu'il m'a semblé opportun de rendre hommage aux pionniers de la première heure qui avec courage ont lancé l'aventure ainsi qu'à tous ceux qui ont repris le flambeau jusqu'à nos jours. »

Extrait du discours du président Pierre ZIPPER



Plan de financement en euros HT

Dépenses		Recettes	
		État (DETR)	350.000 €
		Fédération Française de Football	85.000 €
		Conseil Départemental	100.000 €
		CCBZ	150.000 €
		Total subventions	685.000 €
Total des travaux + autres	3.165.072 €	COMMUNE	3.532.736 €
Honoraires, études	541.000 €		
Tolérances et révisions	354.000 €		
Équipement / Mobilier / divers	157.664 €		
Total	4.217.736 €		4.217.736 €



Crédit photos :
© Madeos images
www.madeos-images.com

Travaux réalisés en 2022



Voirie de la rue Principale

Au programme des travaux de voirie 2022 figure le réaménagement d'une partie de la rue Principale, allant de la place des « Malgré-Nous » au rond-point de la mairie.

La compétence de ce type de chantier relève de la Communauté de communes (CCBZ) et s'agissant d'une route départementale, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) finance la pose du tapis d'enrobé final. La commune, quant à elle, prend en charge le nouvel éclairage public ainsi que le câblage téléphonique et celui de la fibre.

Les travaux ont démarré début mai par les travaux de réseaux secs avec l'enfouissement des lignes téléphoniques (12.834 €) et de la fibre (21.866 €). Le chemisage du collecteur d'assainissement et le renforcement de conduites ont été réalisés.

Les travaux ont été retardés en raison des travaux d'assainissement plus complexe que prévus.

La mise en conformité de raccord au réseau d'assainissement a été vérifiée car il est réglementaire que les eaux usées soient collectées.

Les travaux d'aménagements de voirie (la réalisation des nouveaux branchements, de nouvelles bordures de trottoirs, la pose de pavés granit sur les trottoirs, les stationnements en enrobé) ont pris plus de temps que prévu : le calendrier initial n'a pas pu être tenu. Néanmoins nous avons fait le nécessaire pour que la rentrée scolaire de septembre se passe au mieux.

Après le rabotage de la chaussée et la rehausse des tampons, un nouveau tapis d'enrobé a été mis en



place sous la direction de la Collectivité européenne d'Alsace.

Une circulation dite « zone à 30 km/h » où le cycliste circule sur la chaussée et le piéton peut marcher sur un trottoir de 1m40 réglementaire, devrait assurer une bonne cohabitation des différents usagers.

Il sera interdit de stationner hors cases.

De nouveaux luminaires à éclairage led plus économique et écologique éclairent dorénavant ce tronçon de route. Certains luminaires sont équipés pour accepter des décorations lumineuses de Noël.

Des aménagements paysagers agrémentent la route au niveau du parvis de l'église ainsi qu'au niveau de la place des Malgré-Nous.

Malgré la densité des réseaux en sous-sol, 6 arbres ont pu être plantés sur le secteur en plus des jardinières.

Ces travaux ont permis d'embellir et de sécuriser le centre du village.



Rénovation des sanitaires du hall Gallia

Vu l'état de vétusté des sanitaires du hall Gallia, la commune a décidé par délibération du 30 juin 2022 de les rénover en totalité.

Le montant des travaux s'élève à 40 310,63€ TTC. La Collectivité européenne d'Alsace subventionne à hauteur de 11 301 € et la Communauté de Communes de la Basse Zorn à hauteur de 12 807 €. Le reste à charge de la commune est de 16 202 €.



Nouveau site internet

Partez à la découverte du nouveau site Internet de la commune de Weitbruch !

Plus moderne, plus pratique et plus proche de vous, le site Internet de la commune **www.weitbruch.fr** a été totalement reconstruit et repensé en fonction de vos habitudes et des exigences numériques actuelles (smartphones et tablettes).



Page d'accueil

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué d'accès rapides qui renvoient directement vers l'ensemble des informations rattachées à cette thématique et susceptibles de fournir l'information voulue.

Vous y trouverez aussi l'actualité ainsi que les prochains rendez-vous.

Navigation

En plus de ces accès rapides, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, doit faciliter votre navigation. L'accès à l'information à travers les menus « Mon Village, Vie Municipale, Au quotidien, Mes Démarches, Urbanisme » y est simplifié afin que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible.

Zone de recherche

Une zone de recherche est disponible dans le haut de la page. Elle permet d'effectuer une recherche rapide par mots clé pour trouver vos informations rapidement.

Évolution

Ce nouveau site internet se veut évolutif. Pensé pour les utilisateurs, son contenu est amené à évoluer en fonction de l'actualité afin que le nouveau site de la commune devienne votre outil utile et pratique au quotidien.

Bonne navigation à tous !

Aménagement foncier

Un projet d'aménagement foncier intercommunal Gries – Weitbruch a été validé par les 2 conseils municipaux.

Comme les 2 communes n'ont pas encore été remembrées, la collectivité européenne d'Alsace pilote et finance l'opération qui porte sur 1433 ha.

Le projet s'articule autour de 3 axes principaux :

• Cadre de vie :

Pour les projets d'équipements (piste cyclable, extension urbaine, ...)

La gestion des risques (coulées de boues, inondations, ...)

La mise en valeur du paysage

• Agriculture :

Regroupements des parcelles
Îlots cohérents

Réseau de chemin adapté

• Espaces naturels :

Préservation et mise en valeur des espaces naturels, trame verte et bleue

Sensibilisation du public

Deux bureaux d'études : ESTAME et BIOTOPE ont été missionnés pour faire l'inventaire paysager et les relevés faune flore.

Les conclusions et la présentation des propositions sont attendues pour fin 2023.

Dossier suivi par : Mireille HURST
Unité Aménagement Foncier
Tél. : 03 89 30 65 39

ARRÊTÉ n° 2022/AFAFE/05
CONSTITUANT LA COMMISSION
INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT
FONCIER DE GRIES ET WEITBRUCH

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE :

- Vu** le titre II du Livre 1^{er} du Code rural et de la pêche maritime ;
- Vu** les délibérations de la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace en date du 10 mai 2021 instituant la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de GRIES et en date du 31 mai 2021 instituant la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier à WEITBRUCH ;
- Vu** le Code de l'organisation judiciaire ;
- Vu** l'ordonnance de M. le Président du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 30 septembre 2021 désignant le président titulaire et le président suppléant de la commission ;
- Vu** la désignation par M. le Président de la Chambre d'Agriculture Alsace en date du 28 septembre 2021 des exploitants titulaires et suppléants ;
- Vu** la proposition par M. le Président de la Chambre d'Agriculture Alsace en date du 28 septembre 2021 de désignation de personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages, titulaire et suppléant, pour siéger au sein de la commission ;
- Vu** les délibérations du Conseil Municipal de GRIES en date du 21 octobre 2021 et du Conseil Municipal de WEITBRUCH en date du 9 décembre 2021 élisant chacun, les membres propriétaires pour siéger au sein de la commission intercommunale ;

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er} :

Il est constitué dans les communes de GRIES et WEITBRUCH une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.

ARTICLE 2 :

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de GRIES et WEITBRUCH est ainsi constituée :

• Présidents, désignés par le président du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG :

- Titulaire : Monsieur Gilbert RINCKEL, commissaire-enquêteur,
- Suppléant : Monsieur Jean-Dominique MONTEIL, commissaire-enquêteur,

• Le Juge du Livre Foncier de HAGUENAU,

ARTICLE 3 :

Le secrétariat de la commission est assuré par un agent des services de la Collectivité européenne d'Alsace.

ARTICLE 4 :

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier a son siège à la Mairie de GRIES.

ARTICLE 5 :

Le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, les maires des communes de GRIES et WEITBRUCH et le Président de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de GRIES et WEITBRUCH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié par voie d'affiche dans les communes de GRIES et WEITBRUCH pendant quinze jours au moins et publié au registre des actes administratifs de la Collectivité européenne d'Alsace.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours :

- gracieux devant le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ;
- contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification du présent arrêté, soit du rejet du recours gracieux, soit de l'absence de réponse pendant deux mois au recours gracieux.

Si vous êtes un particulier ou une personne morale de droit privé non chargée de la gestion d'un service public, et que vous n'êtes pas représenté(e) par un avocat, vous avez la possibilité de déposer votre requête soit en mains propres auprès de l'accueil de la juridiction, soit par voie postale à l'adresse suivante : Tribunal administratif 31 avenue de la Paix BP51038-67070 Strasbourg Cedex ; soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télerecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>) ».

Fait à STRASBOURG, le 21 juin 2022

Le Président
Pour le Président
Par délégation
Le Directeur-adjoint de l'Environnement et
de l'Agriculture
Chef du Service Foncier, Agriculture et
Sylviculture,

Accusé de réception - Saisonné de l'interieur
067-20009132-20220621-2022AFAFE05-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/06/2022
Publication : 21/06/2022
Pour l'autorité compétente par délégation



Dominique STEINMETZ

- Monsieur le Maire de la commune de GRIES,
- Monsieur le Maire de la commune de WEITBRUCH,
- Membres propriétaires de biens fonciers non bâtis, élus par les conseils municipaux :
 - Titulaire : Monsieur Jacky NOLETTA 18A rue Principale 67240 GRIES,
 - Titulaire : Monsieur Richard VOLTZENLOGEL 2 rue des Violettes 67240 GRIES,
 - Titulaire : Monsieur Jean-Claude KREBS 26 rue de la Paix 67500 WEITBRUCH,
 - Titulaire : Monsieur Freddy RIEHL 8 rue des Bleuets 67500 WEITBRUCH,
 - Suppléant : Monsieur Hervé WENDLING 4 rue des Jardins 67240 GRIES,
 - Suppléant : Monsieur Pierre GELDREICH 13b rue de la Chaix 67500 WEITBRUCH,
- Membres exploitants, propriétaire ou preneurs en place, désignés par la Chambre d'Agriculture :
 - Titulaire : Monsieur Marc MOSER 31 rue Principale 67240 KURTZENHOUSE,
 - Titulaire : Madame Hélène FAULLIMMEL 45 rue du Docteur Schweitzer 67240 GRIES,
 - Titulaire : Monsieur Jean-Marc PFRIMMER 68 rue Rott 67500 WEITBRUCH,
 - Titulaire : Monsieur Jean-Paul OTTMANN 4 rue des Tailleurs 67500 WEITBRUCH,
 - Suppléant : Monsieur Thomas JUND 81 rue Principale 67240 GRIES,
 - Suppléant : Monsieur Marc REYSZ 18 rue des Messieurs 67500 WEITBRUCH,
- Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :
 - Titulaire : Monsieur Alain CHRISTOPHE 33 rue de la Garance 67500 WEITBRUCH,
 - Titulaire : Monsieur Romain WEINUM Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin Espace Chasse et Nature Chemin de Strasbourg 67170 GEUDERTHEIM,
 - Titulaire : Monsieur Jean REEB 7 rue de Brumath 67500 WEITBRUCH,
 - Suppléant : Monsieur André GROSS 24 rue de Garance 67500 WEITBRUCH,
 - Suppléant : Monsieur Patrick CAUSSADE 19 rue de l'Observatoire 67000 STRASBOURG,
 - Suppléant : Monsieur Charles JUND 36 rue du Stade 67240 GRIES,
- Fonctionnaires :
 - Titulaire : Monsieur Dominique STEINMETZ, Collectivité européenne d'Alsace, Directeur-adjoint de l'environnement et de l'agriculture,
 - Titulaire : Madame Mireille HURST, Collectivité européenne d'Alsace, Cheffe de projet,
 - Suppléant : Monsieur Gérard BOSSU, Collectivité européenne d'Alsace, Responsable Unité Aménagement Foncier,
 - Suppléante : Madame Martine BECHENNEC, Collectivité européenne d'Alsace, Rédactrice,
- Le délégué du Directeur des services fiscaux,
- Représentant de Monsieur le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace :
 - Titulaire : Madame Christiane WOLFHUGEL, Conseillère d'Alsace,
 - Suppléant : Monsieur Etienne WOLF, Conseiller d'Alsace,

Les cigognes à Weitbruch

Comme vous l'avez tous remarqué, les cigognes ont installé leur nid sur leur emplacement près de la mairie malgré la protection avifaune qui avait été installée. Elles ont depuis quitté le nid pour leur voyage hivernal.

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) qui valide toutes les opérations a préconisé le plan d'action suivant :

- le nid actuel sera enlevé,
- un nouveau système de protection déjà installé avec succès dans d'autres communes sera mis en place, sans les pics d'éloignement,



- une nouvelle corbeille sera mise en place sur un mât béton de grande hauteur derrière le parking rue des Vignes qui « malgré une distance importante du nid naturel devrait mieux convenir à la cigogne de par la hauteur du mât et de par son environnement dégagé »,

- le mât installé en 2020 aux ateliers municipaux et non-occupé durablement par les cigognes sera maintenu pour d'éventuels nouveaux couples,

- la LPO peut être jointe directement pour toute question au 03.88.22.07.35.



Sobriété énergétique

La commune encore plus que les particuliers subit l'augmentation récente et brutale des coûts de l'énergie.

Afin de réaliser des économies substantielles, la commune a décidé lors du conseil municipal du 3 novembre dernier, d'éteindre l'ensemble de l'éclairage public entre 23h et 5h du matin. Cette opération, qui est également mise en place par la plupart des communes du secteur, a nécessité d'installer de nouvelles horloges astronomiques dans les 13 armoires d'éclairage public et de les paramétrer.

Nous estimons que l'investissement sera rentabilisé en moins de 2 ans. Cette opération à court terme laissera le temps à la commune de remplacer progressivement les anciennes ampoules par des LED nettement moins énergivores, suite à un audit global du réseau d'éclairage public. 100 ampoules LED sur les 400 lampadaires du réseau ont déjà été mises en place en lien avec les dernières rénovations de voirie.

Un autre levier d'économies actionné consiste en la réduction de la température dans les bâtiments publics (dont les bâtiments utilisés par les associations).

Recrutement

Depuis février 2022, **Bruno LIO** a rejoint l'équipe technique suite à un départ.

Son expérience professionnelle et ses nombreuses aptitudes dans de nombreux corps de métiers enrichissent les compétences de l'équipe.



Vente de bois

La vente de bois par adjudication aura lieu **le vendredi 3 février 2023 à 18h00 au Millenium**

Le descriptif des lots sera disponible à partir du 27 décembre 2022 en mairie, sur le site internet de la commune www.weitbruch.fr et à la maison forestière.



Nettoyage de printemps à Weitbruch : l'éternel retour....

C'est sous un soleil printanier que près de 100 personnes ont participé au traditionnel « Osterputz » organisé par la commune.

Durant la matinée, une partie des participants a ramassé les trop nombreux déchets de toutes sortes qui pullulent le long des routes et des fossés.

La situation ne s'améliore pas malgré les campagnes d'information ou les appels à plus de respect envers la nature.

Une seconde équipe était en forêt communale afin

de retirer les gaines de protection d'arbres mises en place après la tempête Lothar.

Les bénévoles ont trié entre le verre, le métal et l'incinérable. Une benne de 20 m3 a été transférée à l'usine de valorisation du S.M.I.T.O.M.

A midi, au Millenium, l'adjoint Jean-Claude Krebs, en charge de l'opération, a fait le bilan de la matinée. Le maire, Damien Henrion remercia tous les participants et les invita à la traditionnelle soupe aux pois concoctée par le chef cuisinier du jour Jean-Marie Kallenbach.



Battues de chasse 2022/2023

Les lots de chasse n° 1, 2, 3 et 4 font l'objet de battues de chasse et ceci durant toute la saison 2022/2023.

Des battues de chasse auront lieu sur les 4 lots (en plaine et forêt), et plus particulièrement :

Lot n° 1 et 2 :

Délimitation : entre la départementale vers Brumath et l'annexe Birkwald (lot 1) et entre le chemin vicinal vers Gries et la départementale vers Brumath (lot 2).

- 14 et 23 janvier 2023

Lot n° 3 :

Délimitation : entre le chemin vicinal vers Gries et le chemin vicinal vers Haguenau, jusqu'aux bords de Gries et Haguenau.

- 8, 29 janvier 2023

Lot n° 4 :

Délimitation : entre le chemin vicinal vers Haguenau et la route menant au hameau Birkwald, jusqu'aux bords de Niederschaeffolsheim, Haguenau.

- 14 janvier 2023

- 1 février 2023



Noël des Seniors

Privés de leur fête annuelle depuis deux ans, bien que le centre communal d'action sociale ait tenu à leur offrir pour les fêtes de fin d'année en 2020 et en 2021 un bon d'achat à faire valoir dans les commerces de la commune, les seniors de 70 ans et plus de Weitbruch se sont retrouvés le dimanche 4 décembre autour d'un déjeuner dans la salle des fêtes le Millenium.

De joyeuses retrouvailles offertes aux seniors tout particulièrement touchés par les crises sanitaires successives et l'isolement y afférent comme l'a évoqué le maire Damien Henrion dans son mot d'accueil.

231 convives installés confortablement autour d'une bonne table ont savouré l'excellent pot-au-feu concocté par l'équipe du restaurant Au Lion et servi par les élus, les membres du centre communal d'action sociale et le personnel communal. À noter que 62 repas ont également été portés à domicile aux seniors ne pouvant se déplacer et 15 personnes en maison de retraite se verront remettre un cadeau.

Le maire Damien Henrion a eu le plaisir d'accueillir les conseillers d'Alsace Christiane Wolfhugel et Étienne Wolf, ainsi que père André des Missions Africaines et, au courant de l'après-midi, le député Vincent Thiébaut. Ils adressèrent leurs meilleurs vœux à l'assemblée et les félicitations à la municipalité et à l'ensemble des bénévoles pour leur investissement.

En milieu d'après-midi, le maire Damien Henrion fit une courte rétrospective des réalisations de début de mandat à ce jour : prolongement de la voirie rue Strieth et rénovation d'un tronçon rue Principale, le parking et la réalisation de l'espace footballistique Léonard Specht, la rénovation du terrain de jeu et des toilettes du hall Gallia. Il informa ensuite l'assemblée des projets en cours : la micro-zone d'activité, le parc arboré et le réaménagement foncier. Il remercia tous les élus, membres du centre communal d'action sociale et employés communaux qui avaient préparé la salle et étaient de service.

L'adjointe au maire, Brigitte Steinmetz enchaîna sur l'État-civil en retraçant les années 2020 et 2021 et notant pour 2022 : 17 décès, 22 naissances (12 filles,

10 garçons), 11 mariages et 7 PACS. Elle signala que 19 personnes avaient fêté leurs 80 ans, 12 personnes leurs 85 ans, 10 personnes leurs 90 ans et 1 personne ses 95 ans. Elle rendit également hommage aux doyens du village, Mathilde Butscher née Geldreich, 99 ans et Robert Peter, 97 ans. Elle précisa qu'en 2021 la commune avait une centenaire, Berthe Lefftz née Lemmel, décédée en 2022.

Avant de laisser place à l'animation musicale, Brigitte Steinmetz céda le micro à deux personnes qui ont souhaité faire part de leurs futurs projets au titre de l'association d'Histoire et d'Archéologie de Weitbruch (AHAW).

En premier, Alain Christophe, président de l'association AHAW, informa d'un projet commun avec l'Association générale des Familles du Bas-Rhin pour l'organisation de rencontres entre anciens du village pour évoquer le passé. Ces rencontres se feront sous la forme de « kaffee krenzle »

où différents thèmes pourront être évoqués : la vie au village, l'agriculture, les fêtes, les restaurants, les personnages du village...

En second, Pierre Geldreich fit part de sa traduction de l'allemand du livre du pasteur Willy Guggenbuhl, intérimaire à la paroisse à Weitbruch pendant 4 ans.

Ce livre de 160 pages, publié en 1962 en langue allemande, retrace l'histoire de Weitbruch des

origines jusqu'à 1950, de l'importance du fait religieux et de nombreux faits divers dont notamment la visite de Hiro Hito, futur empereur du Japon, au printemps 1923, alors étudiant en Europe. L'association souhaite valoriser cet important travail d'érudit, afin de transmettre aux personnes intéressées par l'histoire du village, un pan de son passé.

Enfin, les plus joyeux ou les plus en forme se sont laissés entraîner jusqu'en début de soirée sur la piste de danse pour s'adonner à la marche, à la valse, au madison ou à la tarentelle au son de la musique de

l'animateur Jean-Marc.

Une ambiance chaleureuse et conviviale a régné tout au long de ce rendez-vous retrouvé et très attendu par les nombreux seniors.





**Commémoration
du 8 mai**



Fête du 14 juillet



Commémoration du 11 novembre

Un nouveau commandant à la Brigade de Gendarmerie de Haguenau

Le Major Roland GUINEBERT a pris le commandement de la Brigade territoriale autonome de Gendarmerie de Haguenau le 1^{er} juillet, succédant au Major Didier BAYEN parti en retraite.

Originaire de Siltzheim en Alsace bossue, le Major GUINEBERT était à la tête de la Cellule de lutte contre le travail illégal et les fraudes à Strasbourg, avant de rejoindre la brigade de Gendarmerie de Haguenau où il pilote une unité de 15 militaires.



Découvrez la Gendarmerie Nationale et devenez professionnel(le) de la sécurité

Plus de 12 000 postes à pourvoir en 2023 avec ou sans diplôme dont 6 700 postes de gendarmes et plus de 5 000 postes de Gendarme Adjoint Volontaire (GAV).

Vous êtes motivés, actifs, disciplinés, en excellente forme physique et souhaitez évoluer dans un esprit d'équipe pour la protection des personnes et des biens, soyez audacieux et sautez le pas.

Le recrutement au titre de GAV est accessible toute l'année avec ou sans diplôme. Découverte du métier, reconnaissance de l'ancienneté et possibilité de passer le concours interne de sous-officier au bout de quelque temps.

Un concours sous-officier de gendarmerie, actuellement ouvert avec inscription jusqu'au 31.12.2022 (niveau baccalauréat ou équivalent).

Les inscriptions au concours d'officier de la gendarmerie (bac+5) restent accessibles jusqu'au 11 janvier 2023.

Toutes les inscriptions aux concours se font sur le site : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement>



Plus de renseignements :

Le commandant de brigade de la Gendarmerie de Haguenau,

Le Centre d'Information et de Recrutement de Strasbourg au 17D, rue de Molsheim à 67000 STRASBOURG, par téléphone au 03.88.222.333. ou par courriel : cir.strasbourg@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Suivez l'actualité du recrutement Alsacien sur :

-instagram : [cir.strasbourg](https://www.instagram.com/cir.strasbourg)

-Facebook : [cirstrasbourg](https://www.facebook.com/cirstrasbourg)

Une journée d'information sera organisée en Mairie avec le Major GUINEBERT

Communiqué de la Préfecture du Bas-Rhin

Les fêtes de fin d'année en toute sécurité

Dans le cadre de la nuit de la Saint-Sylvestre, la préfète du Bas-Rhin a pris les mesures suivantes :

Sur tout le département du Bas-Rhin :

► Interdiction de l'achat, de la vente, de la cession, de l'utilisation, du port et du transport de l'ensemble des artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques à **partir du samedi 3 décembre 2022 à 00h00 au mardi 3 janvier 2023 à 8h00**

► Interdiction de la distribution, de l'achat et de la vente à emporter de carburants dans tout récipient transportable à **partir du jeudi 29 décembre 2022 à 00h00 au mardi 3 janvier 2023 à 6h00**

► Interdiction de la vente et de la consommation d'alcool sur la voie publique à **partir du samedi 31 décembre 2022 à 12h00 au dimanche 1^{er} janvier 2023 à 12h00**

Dans les communes suivantes :

Strasbourg - Hoenheim - Bischheim - Schiltigheim - Illkirch-Graffenstaden - Lingolsheim - Ostwald

► Instauration d'un couvre-feu pour les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés par l'un de leurs parents ou d'un représentant de l'autorité parentale à **partir du samedi 31 décembre 2022 à 22h00 au dimanche 1^{er} janvier 2023 à 6h00**

École maternelle



Carnaval à l'École maternelle

Comme chaque année, les élèves de l'école maternelle ont pu faire la fête à l'occasion de carnaval ! Après admiration des costumes, un goûter de beignets a régalé les enfants qui ont terminé ce moment festif par une « Boum » avec lancer de serpentins !

Découverte des abeilles !

Cette année encore, Freddy Riehl, apiculteur de notre village, est au rendez-vous pour faire découvrir ses précieuses abeilles aux enfants de l'école maternelle. Le fonctionnement d'une ruche, la fabrication du miel n'ont plus de secrets pour les jeunes élèves qui ne manquent pas de goûter ce bon miel avec plaisir !



Sortie au Parc de Sainte-Croix

Cette année, 3 classes sont allées visiter le parc de Sainte-Croix ! Safari-train, spectacle, les enfants ont pu découvrir les animaux de bien des façons ! Une sortie aussi éducative que ludique pour terminer l'année scolaire !





Fête de fin d'année

Place au spectacle ! Après une année scolaire à la découverte de divers spectacles pour jeune public, ce sont les jeunes élèves de l'école maternelle qui sont montés sur les planches de la salle du Millénium. C'est sur la thématique de l'Alsace que s'est construit le spectacle où décors et costumes ont été réalisés avec les élèves. L'association de parents WAPAMA était au rendez-vous pour proposer des animations et une restauration à l'issue de ce spectacle très apprécié des familles !



Découverte des petits animaux

Les plus jeunes élèves de l'école ont pu découvrir Chinchillas, lapins et cochons d'Inde grâce à l'association « Ther' arc en ciel ». Une belle activité d'éveil !



Spectacle franco-alsacien

Comme souvent l'école maternelle a accueilli Christine Fischbach pour un spectacle franco-alsacien sur le thème du jardin. Beau moment de gaieté en nature !



Gaëlle VINOT
Directrice

École élémentaire Apprendre à rouler à vélo

Depuis quelques années déjà, les élèves de l'école de Weitbruch reçoivent des cours sur la sécurité routière pour apprendre la signification de la signalisation et les règles qui s'appliquent lorsqu'on se déplace à pied ou à vélo.

Cette année, les CM1 et CM2 bénéficient en plus de séances spécifiques pour apprendre à mieux manipuler leur vélo, à contrôler les points essentiels, à appréhender des situations qu'ils rencontreront sur la route.

Même si la plupart utilisent leur vélo, ils se sont vite rendus compte qu'ils négligeaient des éléments essentiels à leur sécurité, à commencer par l'ajustement du casque ou l'utilisation des freins ...

Des ateliers de slalom, de course de lenteur, de réactivité, de freinage et autres ont été au programme des deux premières demi-journées, toujours encadrés avec pédagogie et patience par Léo et Maxime Kraemer et Marion Plet.

Certains enfants ont même appris à faire du vélo, soutenus par les encouragements de tous.

Les exercices durant lesquels on demandait aux enfants de réaliser un parcours qui leur semblait simple tout en se concentrant sur une table de multiplication à réciter ont étonné les élèves et tous ont échoué... Le retour pédagogique a permis de leur faire comprendre qu'on ne pouvait réaliser deux tâches demandant de l'attention en même temps et donc que se déplacer en vélo sur la route en toute sécurité ne pouvait se faire si on discute en même temps avec les copains, ou si on utilise un téléphone pour écouter de la musique ou pire, pour envoyer des messages ou en lire.

Cette action destinée à sécuriser les déplacements des enfants est subventionnée pour moitié par la

commune, très engagée dans la prévention, pour le quart par l'association des parents d'élèves. Le reste à charge pour les familles est d'un quart du coût total.

Nous attirons tous l'attention des parents sur l'intérêt de favoriser les déplacements à pied ou à vélo au sein du village, que ce soit pour l'activité physique des enfants ou pour l'aspect écologique et sécuritaire aux abords des écoles. Moins de voitures = moins de danger. Il faut évidemment veiller à ce que le vélo soit en bon état, équipé de lumières, mettre un vêtement réfléchissant et un casque, ce qui est valable aussi pour les trottinettes même si le casque n'est pas obligatoire, la tête de l'enfant subit les mêmes dommages en cas de chute. Pour rappel, les trottinettes électriques sont interdites aux enfants de moins de douze ans sur la voie publique.

Une sortie sur route est prévue au troisième trimestre pour finaliser cette action, il ne reste qu'à s'entraîner d'ici là et mettre en application ce qui a été appris !

Les élèves du CM1 et du CM2



Au Multi-accueil « Les Petites Abeilles »

De nombreux projets concrétisés

À l'instar des ateliers parents-enfants « bébé signe » qui ont eu lieu au printemps dernier dans nos locaux, se déroulent depuis le début du mois d'octobre et jusqu'à la fin de l'année, des animations de médiation animale (Kimalane) qui seront suivies d'éco-ateliers (Eco'Harmony).

Ces temps forts en relation avec la nature et les animaux font écho à nos actions pédagogiques.

En effet, dans notre pratique quotidienne, nous accordons de l'importance à l'éco-responsabilité. Il nous tient donc à cœur de transmettre ces valeurs environnementales aux enfants dès leur plus jeune âge.

Ainsi, nous favorisons au quotidien l'utilisation d'éléments et matières naturelles, nous sommes sensibles au respect et à la découverte du monde qui nous entoure, notamment dans notre espace de vie naturel.

Grâce aux séances à thèmes, des liens se créent par de beaux et chaleureux moments de partage entre parents, enfants et professionnelles.

Nous invitons parents et enfants du multi-accueil ou de la commune à y participer sur inscription préalable.

Anne DUCHMANN, directrice



Multi-accueil AGF
Les Petites Abeilles
 Agrément 20 places

2 espaces de vie :
 les marcheurs et les non marcheurs
Tarif Prestation de service unique
 (Psu)

102 A rue principale
 67500 Weitbruch
 03 88 05 77 95
pe.weitbruch@agf67.fr

Au périscolaire « La Ruche »

Notre structure périscolaire « La ruche » accueille 40 enfants de 6 à 11 ans et 20 enfants de 3 à 6 ans aux heures et jours d'ouverture suivants :

Le lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 11h à 18h30

Nous accueillons aussi les enfants de 8h à 18h, le mercredi et pendant les vacances scolaires sauf à Noël et les 3 dernières semaines d'août

Il nous reste de la place pour les mercredis, le matin et le soir alors surtout n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements et inscriptions :
Mme Hoernel Tania - 03.88.72.14.77
peri.weitbruch@agf67.fr

Des activités diverses et variées rythment les journées des enfants et contribuent à leur épanouissement.

Chaque année un thème commun à toutes les structures périscolaires de l'AGF est défini, et pour l'année 2022/23 le thème s'intitule : « Hopla ! Apérissage en vue ! »

Les activités proposées cet été sous le thème « de la nature et du fun » ont été particulièrement appréciées et notamment :

- Les sorties au parc animalier de Sainte-Croix leur ont permis de découvrir les animaux qui vivent en Europe, malgré les fortes chaleurs de cet été nous avons pu profiter de cette journée car le temps a été plutôt clément ce jour-là.
- Les journées à la piscine de Niederbronn étaient attendues avec impatience.
- Et malgré la canicule les enfants et l'équipe ont passé un bel été, profitant de la cour le matin et de la fraîcheur du bâtiment l'après-midi. Les jeux d'eau après le goûter ont permis de rafraîchir tout le monde.

L'équipe du périscolaire vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Tania HOERNEL, directrice





URBANISME - Édification de clôtures

La réglementation en matière de clôtures est souvent méconnue de part sa disparité selon les communes. A Weitbruch, l'édification d'une clôture ne peut se faire que sur autorisation par arrêté municipal.

La demande doit se faire par le dépôt d'une déclaration préalable (Cerfa 13703*09 disponible en mairie ou sur service-public.fr) accompagnée des plans du projet et d'une photo de l'emplacement prévu. Le dossier sera transmis à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique, notre service instructeur, qui, si le dossier est complet, produira un projet d'arrêté au Maire dans un délai maximum d'un mois. Si le demandeur ne devait pas avoir de réponse au-delà de ce délai, la réponse sera considérée comme tacitement favorable.

Avant le dépôt du dossier et pour que celui-ci ait toutes les chances d'aboutir favorablement, quelques règles édictées dans notre PLU sont à retenir en zones U (zones « constructibles ») :

- Le gabarit des clôtures doit respecter l'équilibre donné par celles des constructions riveraines.
- La hauteur des clôtures ne peut dépasser 1m80 sauf nécessité technique, fonctionnelle ou de sécurité.

Avant la mise en œuvre, pour les clôtures au droit du domaine public, il conviendra de contacter la Communauté de Communes pour un état des lieux. Tout dégât sur le trottoir ou la voirie pourra être facturé à la charge du particulier.



Don du sang 2023

Opérateur unique de transfusion sanguine, l'Établissement français du sang (EFS) a pour mission d'assurer la satisfaction des besoins en produits sanguins sur tout le territoire national et de gérer l'ensemble des activités de médecine transfusionnelle.

Afin de continuer à mieux soutenir l'EFS, qui rencontre un manque considérable d'approvisionnement de sang, s'est créée l'Amicale pour le don de sang bénévole du Bachgraben entre les communes de Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch, en date du 20 novembre 2021. L'Amicale a pour but de susciter le don volontaire et bénévole du sang. Elle bénéficie du soutien de l'EFS et des mairies de Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch qui mettent à disposition les salles pour les collectes de sang. L'Amicale se charge de l'organisation et propose aux donneurs de sang des collations délicieuses. De nouveaux donneurs de sang ont été enregistrés au courant de l'année 2022 et si vous cherchez un moyen de vous rendre utile, faites un geste de solidarité et donnez votre sang. Le sang est unique et irremplaçable !

Pour être donneur, il faut être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans et avoir plus 50 kg. Une femme peut donner 4 fois par an, un homme 6 fois par an et il est nécessaire de respecter un minimum de 8 semaines entre deux dons.

En 2023, les collectes auront lieu de 17 h à 20 h aux dates et lieux suivants :

- 14 février à Weitbruch, salle du Millenium, 25 rue Strieth
- 12 avril à Gries, espace La Forêt
- 13 juin à Kurtzenhouse, centre culturel et sportif
- 26 septembre à Weitbruch, salle du Millenium, 25 rue Strieth
- 20 décembre à Gries, Espace La Forêt

Pour toute information appelez le 03.88.21.25.09 ou rejoignez le site de l'Établissement Français du Sang : dondesang.efs.sante.fr. Vous pouvez notamment tester vos possibilités de donner du sang ou encore prendre rendez-vous pour y limiter l'affluence et l'attente.

N'hésitez pas, « on compte sur vous ! »

Citykomi® l'info locale en direct

La commune propose à ses administrés un nouveau moyen de communication via les smartphones. La diffusion de l'information par notifications se fait au travers de l'application Citykomi®, téléchargeable sur le téléphone depuis l'App Store ou Google Play Store selon le modèle de smartphone. Elle est totalement gratuite.

Ce canal de communication est destiné à informer les citoyens d'un événement important : coupure de

route, incident majeur, arrêté municipal etc., ou d'un danger imminent pour la population. Le citoyen peut s'abonner librement aux informations de l'une ou de toutes les communes de la CCBZ et se désabonner à tout moment.

Cette application ne collecte aucune donnée personnelle et respecte les dispositions de la loi informatique et libertés.

Nombre d'abonnés : 652



Conseil Conjugal et Familial

Un couple n'est pas une relation figée et fixée une fois pour toute : son évolution propre ou des causes extérieures peuvent perturber sa vie ou ses relations avec les autres, et conduire ainsi à des crises périodiques plus ou moins difficiles à vivre.

À l'écoute de la souffrance, des déceptions et des reproches que vit le couple, le conseiller conjugal accompagne le couple vers une écoute réciproque et, bien souvent, vers un dialogue renouvelé.

D'autres fois, il permet de mûrir une décision de séparation dans une ambiance moins douloureuse.

La thérapie de couple

Quand un déséquilibre durable ou des crises répétées se sont installées dans un couple, la thérapie de couple leur permet de mieux analyser et comprendre les causes profondes de leurs difficultés.

L'élaboration des conflits profonds, rendue possible par une relation thérapeutique confiante, ouvre à des possibilités de changement en favorisant la transformation du lien vers un avenir plus ouvert et plus serein.

Pour qui ?

Les personnes qui, à un moment donné, souffrent de leur vie personnelle, conjugale ou familiale, peuvent rencontrer un conseiller conjugal.

Les moments de la vie de couple pouvant relever du conseil conjugal :

- la difficulté de dialogue et de communication dans le couple
- les conflits et les crises de vie
- la souffrance affective et relationnelle
- la sexualité du couple, la contraception, l'IVG (interruption volontaire de grossesse), les MST (maladies sexuellement transmissibles)
- la vie affective, relationnelle et sexuelle
- les questions de violence au sein du couple et l'emprise mentale
- le désir ou non-désir d'enfant, de grossesse menée à terme ou interrompue, de souhait d'adoption, de procréation médicalement assistée

Conseil conjugal & familial

Vous avez des soucis dans votre vie conjugale ou familiale ?

Le conseiller conjugal vous propose :

- une **écoute** et une **compréhension** de votre problème,
- un **dénouement** des difficultés rencontrées,
- une **amélioration** de la communication,
- des **solutions personnalisées** pour envisager l'avenir.

Conseil - Écoute - Accompagnement - Communication

AGF DU BAS-RHIN
11 rue du Verdon - 67100 STRASBOURG
03 88 21 13 80
conseil.conjugal@agf67.fr
www.agf67.fr



AGF DU BAS-RHIN
11 rue du Verdon - Strasbourg
03 88 21 13 80
conseil.conjugal@agf67.fr - www.agf67.fr

Déneigement Tous concernés

Petit rappel, les propriétaires sont tenus de déneiger le trottoir le long de leur propriété, la commune s'occupe de la voirie communale et de l'accès aux bâtiments publics et la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) des routes départementales selon un plan de priorité hivernal.

Afin de faciliter les interventions des agents communaux et de la CeA il est important que les rues soient libres d'accès aux engins de déneigement.



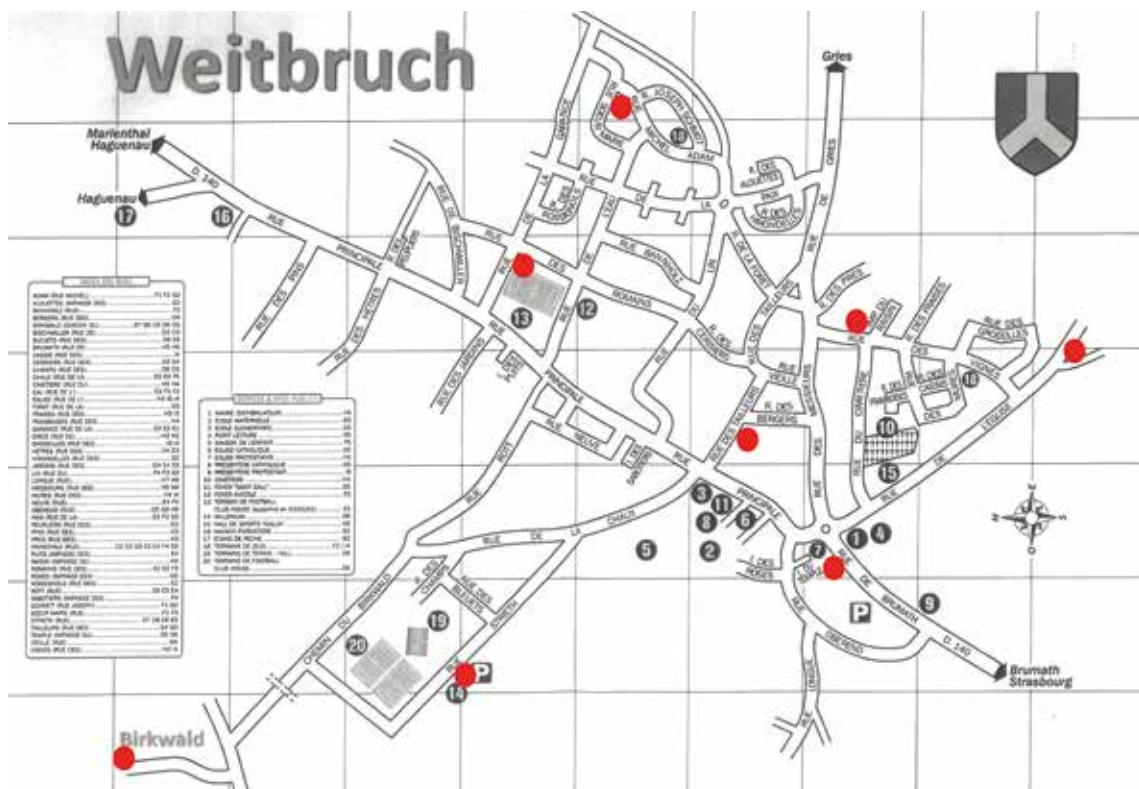
Sensibilisation aux gestes qui sauvent



La commune en partenariat avec la caisse locale de Groupama Zornried avait organisé le lundi 14 novembre, 4 séances de 2 heures de sensibilisation aux gestes qui sauvent dont entre autres l'utilisation du défibrillateur. 46 personnes ont pu bénéficier gratuitement de cette action de sensibilisation espérant leur donner envie de suivre une formation plus approfondie.

Bio-déchets

À compter du 1^{er} janvier 2023, des bornes de collecte seront installées dans la commune pour recueillir les déchets alimentaires*



*toutes les informations dans le magazine et sur le site de la CCBZ

Mairie

2a, rue de l'Église - 67500 WEITBRUCH - ☎ 03 88 72 37 22 -

E-mail: mairie@weitbruch.fr

www.weitbruch.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	8h00 à 12h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Mercredi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Permanence du maire
les mercredis **semaine**
paire de 8h30 à 11h30 et
des adjoints les mercredis
semaine impaire de 8h à 10h
– sur rendez-vous

Intercommunalité

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA BASSE-ZORN

34 rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT

☎ 03 90 64 25 50

Mail : info@cc-basse-zorn.fr - Site : www.cc-basse-zorn.fr

Horaires d'ouverture **du lundi au vendredi**
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Services Sociaux

Centre Médico-social 67 PFAFFENHOFFEN

☎ 03 69 33 21 42

Permanences :

• **Mme Bénédicte BALLY**

Service social sur RDV uniquement.

• **Mme Aurélie MAGNARD**

Service R.S.A. sur RDV uniquement.

Relais Postal

TABAC VÉRONIQUE KOST

45 rue Principale - ☎ 03 88 72 18 27

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi	7h30 à 12h15 et 13h30 à 19h00
Jeudi	7h30 à 12h15
Samedi	7h30 à 12h15 et 13h30 à 17h00

Déchèteries

Horaires d'été
du 1^{er} avril au 31 octobre

Horaires d'hiver
du 1^{er} novembre au 31 mars

GEUDERTHEIM - route de Hoerd - ☎ 03 90 29 19 34

Mardi	9h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 13h à 17h
Vendredi	9h à 12h et 14h à 19h	10h à 12h et 13h à 17h
Samedi	8h à 12h et 13h à 18h	9h à 12h et 13h à 17h

GRIES/WEITBRUCH - route de Weitbruch - ☎ 03 88 72 32 62

Lundi	14h à 18h	13h à 17h
Mercredi	9h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 17h
Jeudi	14h à 17h	14h à 17h
Samedi	8h à 12h et 13h à 18h	9h à 12h et 13h - 17h

WEYERSHEIM - Quai de la Zorn - 67720 Weyersheim - ☎ 03 90 29 01 42

Lundi	14h à 18h	13h à 17h
Mardi	14h à 18h	13h à 17h
Mercredi	9h à 17h	10h à 17h
Jeudi	14h à 17h	14h à 17h
Vendredi	14h à 19h	13h à 17h
Samedi	9h à 17h	10h - 17h

Numéros d'urgence

15
SAMU
Service d'Aide
Médicale Urgent

17
POLICE
SECOURS

18
POMPIERS

112
Numéro d'appel
d'urgence européen

GAZ ☎ 03 88 75 20 75

Service sécurité & dépannage

EAU - ASSAINISSEMENT ☎ 03 88 19 97 09

Service d'urgence 24/24

ÉLECTRICITÉ ☎ 03 88 18 74 00

Service sécurité & dépannage

Point lecture

1 rue de Brumath - Weitbruch

☎ 03 88 72 19 05

E-mail : bibliothequeweitbruch@orange.fr

Facebook : [fb@bibweit](https://www.facebook.com/fb@bibweit)

Horaires d'ouverture

Mardi	15h30 à 17h00
Mercredi et Samedi	10h00 à 11h30

Garderies

MULTI-ACCUEIL «LES PETITES ABEILLES»

Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans

102a rue Principale - ☎ 03 88 05 77 95

pe.weitbruch@agf67.fr

PÉRISCOLAIRE «LA RUCHE»

Accueil des enfants de 4 à 11 ans

102a rue Principale - ☎ 03 88 72 14 77

peri.weitbruch@agf67.fr

MICRO CRÈCHE LES LUCIOLES

Véronique SCHAUINGER, directrice

73a rue Principale - ☎ 07 49 50 85 63

Contact mail :

leslucioles.2sbabies@gmail.com

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES
« MA MAM À MOI »

1a rue de la Forêt - ☎ 06 71 80 04 91

Contact mail : info@mam-weitbruch.fr

Site : mam-weitbruch.fr

Déchets Non dangereux

CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX

☎ 03 88 72 14 76

Horaires d'ouverture

Lundi	7h à 15h
Mardi, Mercredi, Jeudi	8h00 à 15h00
Vendredi	8h00 à 16h00

Le mot du député

Vous m'avez réélu

C'est avec gravité que je vous remercie de m'avoir choisi en juin 2022 pour continuer à vous représenter au sein de l'Assemblée nationale. C'est toujours avec humilité que je serai votre porte-voix au sein de la majorité présidentielle.

Avec mon équipe, nous avons su être proche de vous et vous proposer des solutions concrètes.

Je suis à votre écoute

Pendant les 5 années écoulées de la précédente législature 2017-2022, j'ai pu vous rencontrer lors des plus de 1 200 permanences dans les 42 communes de la circonscription et échangé lors des manifestations diverses.

Nous avons ensemble, lors de réunions, amélioré la loi et j'ai pu ainsi porter des amendements issus des citoyens.

Nous sommes une circonscription vivante, dynamique et ouverte sur la solidarité et la fraternité.

Un monde instable et la sobriété nécessaire

Nous vivons une époque très troublée : l'Europe voit le retour de la guerre sur son sol et le changement climatique impacte la vie des entreprises et nos vies quotidiennes. Nous devons développer la sobriété pour assurer un avenir meilleur à nos enfants. L'Assemblée nationale, le Gouvernement et Emmanuel Macron, Président de la République protègent par leurs mesures fortes le quotidien de tous les français et des européens. Je salue ici le travail commun réalisé avec tous les élus et ceux,

Vincent THIÉBAUT

Député de la 9^e circonscription du Bas-Rhin

Permanence : 1 place de Neubourg - 67500 Haguenau

03 90 59 38 05

vincent.thiebaut@assemblee-nationale.fr

www.vincentthiebaut.fr

Contact : Philippe SPITZ - 03 90 59 38 05 - 06 76 33 60 92,

attaché parlementaire chargé de l'organisation des permanences



nombreux, proches de la majorité présidentielle quant au développement durable.

Fêtes de fin d'année

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre.

Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2023 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, et bien sûr, bonne santé à tous !

A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Neje Johr

Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés

Vincent Thiébaut

Permanences en Mairie de Weitbruch les :

13 janvier 2022 de 9 heures à 10 heures

3 mars 2022 de 9 heures à 10 heures



Claude KERN

Sénateur du Bas-Rhin

Contact :

10 rue Thomann -

67000 STRASBOURG

03 88 23 84 95 - c.kern@senat.fr

senateurclaudekern@gmail.com

Mesdames, Messieurs,
chers concitoyens,

C'est avec un immense plaisir que je réponds à la sollicitation de votre maire, Damien Henrion, et vous adresse ces quelques mots à l'occasion de cette édition du magazine d'information communal de Weitbruch.

L'année 2021 aura été marquée une fois de plus par la crise sanitaire, l'année 2022 quant à elle aura connu un début difficile avec le déclenchement d'une guerre aux portes de l'Europe. Les conséquences de celle-ci se sont rapidement fait ressentir avec une crise énergétique et une inflation galopante touchant de plein fouet les ménages, les entreprises, les associations mais également les communes. Mon rôle de sénateur m'aura amené à me faire l'écho de nos territoires en cette période difficile,

que ce soit au travers des débats du projet de loi de finances pour 2023, du collectif budgétaire, des questions d'actualité au Gouvernement et bien d'autres encore. Je me tiens à vos côtés et aux côtés de votre commune pour défendre vos intérêts.

Les fêtes de fin d'année viennent insuffler un peu de douceur dans le cœur des habitants avec des actions comme celles des associations de votre commune qui permettent de faire vivre la magie de Noël. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël et une très heureuse année 2023, que celle-ci soit remplie de bonheur, de santé et de réussite.

Claude KERN



Votre Collectivité européenne d'Alsace

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la Collectivité européenne d'Alsace est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie.

Notre priorité est de délivrer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous.

Le CeA prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, engagé et responsable, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables. La prévention de la perte d'autonomie et l'aide aux aidants, jusqu'au projet d'offrir du répit aux aidants, est un des axes de travail prioritaire pour la CeA. Parmi les projets les plus emblématiques de notre canton : la pose de panneaux photovoltaïques sur le collège de Hoerdt et sa restructuration (coût 7,4 M€) ou encore l'extension et rénovation du collège de Brumath à la rentrée dernière (coût total 15,45 M€). Premier partenaire des communes, la CeA leur apporte soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner les projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace.

88,24 millions d'euros d'aides ont ainsi été versés à des partenaires publics et associatifs du territoire Nord en 2021.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie.

« Mir winsche Ihne àlles güete fir's neje Johr ! »



Frédéric Bierry
Président de la Collectivité européenne d'Alsace

Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf
conseillers d'Alsace du canton de Brumath

Contact : Collectivité européenne d'Alsace / Place du Quartier Blanc
 67964 Strasbourg Cedex 9 / 100 avenue d'Alsace - BP 20351
 68006 Colmar Cedex / www.alsace.eu / Tél. 03 69 49 39 29
 Vos élus : christiane.wolfhugel.elue@alsace.eu / etienne.wolf.elu@alsace.eu

Conception : Collectivité européenne d'Alsace / Novembre 2022 / Dessins : Yannick Lutzpels

Groupe Vision d'avenir

Chères concitoyennes et chers concitoyens de Weitbruch,

Vous nous avez élu en juin 2020 à presque 35%. Depuis nous siégeons dans l'opposition et vous représentons à chaque Conseil municipal (voir les comptes-rendus sur le site de la commune).

Nous vous convions à fêter la nouvelle année le 14 janvier 2023 à 11 heures au restaurant Au Lion (petite salle). Merci de confirmer votre venue à [philippe.spitz@gmail.com](mailto:spitz@gmail.com) ou au 06 89 64 88 56. Ce sera l'occasion de vous présenter à 1/3 du mandat nos actions et entendre vos souhaits.

D'ici là, nous vous souhaitons le meilleur avec vos proches ...

Gaëlle RUTTER-ZELLER et Philippe SPITZ

De Décembre 2021 à Novembre 2022

23 NAISSANCES

(12 filles et 11 garçons)

11 MARIAGES

7 PACS

19 DÉCÈS

Grands Anniversaires

80 ans

Ewald Suss,	le 30 janvier
Marcel Arnoldy,	le 28 février
Erna Stoll née Faullimmel,	le 7 avril
Dominique De Kerguezec,	le 3 mai
Madeleine Andres née Schuster,	le 12 mai
Eugène Felden,	le 23 juillet
Astride Geldreich née Seccardi,	le 20 août
Hubert Blanck,	le 6 septembre
Albert Wingender,	le 14 octobre
Robert Wolff,	le 2 novembre
Marthe Erbs née Muller,	le 4 novembre
Gabrielle Suss née Geldreich,	le 6 novembre
Madeleine Fuchs née Heitz,	le 10 novembre
Annette Martin née Metzler,	le 18 novembre
Gerda Andres née Buchi,	le 20 novembre
Marie-Odile Felden née Andres,	le 25 novembre
Jacqueline Marcouillier née Schaufler,	le 4 décembre
Antoine Baehl,	le 17 décembre
Herbert Butscher,	le 30 décembre

85 ans

Lucien Kleinmann,	le 26 janvier
Lucienne Osswald née Sturni,	le 11 février
Alice Faullimmel née Andres,	le 13 février
Marcel Gottri,	le 3 mars
Suzanne Pfrimmer née Luttmann,	le 8 mars
Yvette Gottri née Lugne,	le 5 avril
Marinette Hammer née Ottmann,	le 1 ^{er} mai
Germaine Blanck née Schneider,	le 20 mai
Lucie Bauer née Dibling,	le 7 août
Marlène Lose née Adloff,	le 9 septembre
Raymond Peter,	le 31 octobre
Marlène Ciré née Paulus,	le 7 décembre

90 ans

Alfred Faullimmel,	le 4 février
Cécile Geldreich née Schaenburg,	le 4 mars
Marie-Thérèse Diss née Fuchs,	le 16 mars
Marie Elise Reeb née Reinhardt,	le 21 mars
Frieda Leher née Grentzinger,	le 26 mars
Willy Lemmer,	le 26 mai
Marguerite Lemmer née Schaeffer,	le 17 juin
Roger Blanck,	le 11 septembre
Doris Heitz née Reimmel,	le 13 octobre
Raymond Guilbert,	le 10 décembre

95 ans

Berthe Rubrecht née Faullimmel,	le 12 août
---------------------------------	------------

DOYENS 2022

99 ans Mathilde Butscher née Geldreich,	le 4 mars 1923
97 ans Robert Peter,	le 10 août 1925



Noces d'Or

Bernard Jund et Marie-Antoinette née Kupet,
le 18 février

Idir Kadjou et Marie-Josée née Hollender,
le 25 février

Gérard Heinrich et Marie-Thérèse née Kurtz,
le 14 avril

Philippe Soiron et Anne-Marie née Cedolin,
le 22 avril

Yves Ruch et Nicole née Hammer,
le 28 avril

Jean-Claude Krebs et Georgette née Hoff,
le 12 mai

Jean-Claude Grün et Reine née Botzkowitz,
le 20 mai

Yves Kost et Raymonde née Weingaessel,
le 2 juin

Herbert Butscher et Anka née Peranovic,
le 18 août

Jean-Pierre Prince et Christa née Hecht,
le 29 septembre

Jean-Pierre Hoferer et Laurence née Kipp,
le 6 octobre

Jean-Pierre Jeanne et Berthe née Lemmer,
le 15 décembre

Noces de Diamant

Gérard Heitz et Marie-Odile née Steinmetz,
le 2 mars

Marcel Geldreich et Astride née Seccardi,
le 24 mars

Marcel Gottri et Yvette née Lugne,
le 26 mai

Gilbert Wirth et Marie-Antoinette née Meier,
le 21 juillet

Noces de Palissandre

Werner Reissig et Erica née Hollender,
le 20 avril

Alfred Faullimmel et Alice née Andres,
le 24 mai



